

Bureau des gouverneurs de l'Université Saint-Paul

Board of Governors of Saint Paul University

Mercredi 7 février 2024

Wednesday, February 7th, 2024

PROCÈS-VERBAL, partie 1 – Session ouverte

MINUTES, Part 1 - Open Session

Membres présents

A. Jastrzebski, C. Beauvais, C. Breton, S. Boutiyeb, M.-M. Laferrière, E. Martin, H. Mawlawi., M. Tassé, J. LeBlanc, M. Chatel, S. Gallagher, S. Letovsky, D. Upton, E. Eliev, I. Apostolova, J.-F. Rioux

Membres excusés

D. Winkler

Secrétaire de séance

N. Côté

1. PRIÈRE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE LA SESSION OUVERTE

La présidente, M.-M. Laferrière, souhaite la bienvenue à toutes et tous. La réunion est proprement constituée et il y a quorum.

M. Chatel prononce la prière d'ouverture.

La présidente le remercie et demande une proposition pour l'adoption de l'ordre du jour.

Sur motion dûment présentée par J. LeBlanc et appuyée par A. Jastrzebski, il est résolu

QUE l'ordre du jour soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. DÉCLARATION DE CONFLIT D'INTÉRÊTS

Aucun conflit d'intérêts.

3. PRÉSENTATION

Sans objet

4. ORDRE DU JOUR DE CONSENTEMENT

La présidente indique que les articles 4.1 à 4.3 figurent à l'ordre du jour de consentement. Elle mentionne que, si un membre souhaite discuter d'un sujet, l'article en question sera retiré et qu'il fera l'objet d'une discussion immédiatement après le dernier article.

- 4.1 Approbation du procès-verbal de la rencontre du 6 décembre 2023
- 4.2 Procès-verbaux du comité d'administration des 28 novembre, 5 et 13 décembre 2023, 4, 10 et 17 janvier 2024
- 4.3 Règlement RHR-232 Surveillance électronique

Sur motion dûment présentée par M. Tassé et appuyée par J. LeBlanc, il est résolu

QUE les articles 4.1 à 4.3 de l'ordre du jour de consentement soient adoptés.

ADOPTÉE à l'unanimité

5. AUX FINS DE DISCUSSION ET D'APPROBATION

- 5.1 Mandat pour le comité ad hoc de la révision des statuts

M.-M. Laferrière effectue une mise en contexte. Elle remercie C. Breton pour son appui à la rédaction du mandat. Ce dernier va aider à encadrer le travail du comité, même si les travaux ont déjà débuté.

Sur motion dûment présentée par M. Chatel et appuyée par M. Tassé, il est résolu

QUE, le Bureau des gouverneurs approuve le mandat du comité ad hoc de révision des statuts.

ADOPTÉE à l'unanimité

- 5.2 Statuts USP – Création d'un comité de travail

M.-M. Laferrière mentionne que le représentant du Sénat les avait informés qu'un sous-comité avait été créé afin de revoir les statuts selon les besoins du Sénat.

La présidente demande s'il y avait de l'intérêt auprès des membres pour revoir les statuts selon les besoins du Bureau des gouverneurs. Aucun membre ne soulève de l'intérêt.

C. Breton mentionne que le comité d'administration (CA) a décidé de laisser les membres du comité ad hoc avancer dans leurs travaux et qu'elle reviendrait aux membres du CA avec le document révisé afin qu'ils puissent en prendre connaissance et les commenter.

La présidente mentionne qu'elle aimerait présenter une ébauche aux membres du Bureau des gouverneurs d'ici la fin du mois de mars.

6. RAPPORTS

6.1 Présidente

Sans objet

6.2 Rectrice

La rectrice effectue une mise à jour au niveau du plan de transition avec le recteur et confirme que tout va bien. Elle mentionne aussi que la cérémonie d'installation est en planification et que ce dossier avance bien aussi.

C. Beauvais mentionne qu'elle pourra présenter le rapport intérimaire du plan stratégique à la prochaine rencontre du Bureau des gouverneurs. Elle mentionne aussi que ce sera le dernier rapport intérimaire avant le rapport final.

7. RAPPORTS DES COMITÉS

7.1 Comité de gouvernance et de nominations

H. Mawlawi effectue la mise à jour des activités du comité depuis la dernière rencontre. Il y a eu deux rencontres : 29 janvier et 5 février.

7.2 Comité des finances et d'audit

M. Tassé effectue une mise en contexte portant sur le budget et les finances de l'université. Il mentionne que E. Martin et les membres du CA travaillent à trouver des solutions créatives afin d'augmenter les revenus dans le but de pouvoir équilibrer le budget. Il rappelle que beaucoup de défis sont aussi à prendre en compte.

Il remercie E. Martin pour son travail et les membres du CA. Le comité des finances et d'audit est à l'écoute et remarque qu'il y a de bons développements. M. Tassé réitère le support du comité au besoin. M. Tassé mentionne que le processus budgétaire est en avance en comparaison à d'autres années.

M.-M. Laferrière mentionne être très heureuse des mises à jour du comité.

À la fin de la conversation sur le budget, C. Breton mentionne qu'à la demande du nouveau recteur, le comité de philanthropie débutera ses rencontres à la suite de son arrivée.

FIN DE LA SÉANCE PUBLIQUE

Sur motion dûment présentée par J. LeBlanc et appuyée par S. Boutiyeb, il est résolu que la séance publique soit levée.

ADOPTÉE à l'unanimité

La présidente,

Marie-Michèle Laferrière

La vice-rectrice à la gouvernance et
secrétaire générale,

Carole Breton